Genève, ville durable

Programme stratégique de développement durable

Réalisations 2011-2014

**Genève,
ville durable**

www.ville-geneve.ch/ville-durable

VILLE DE GENÈVE

Objectifs stratégiques de développement durable pour la période 2011-2014

Le Conseil administratif de la Ville de Genève : Guillaume Barazzone, Sandrine Salerno, Rémy Pagani, Esther Alder et Sami Kanaan.

Construire une ville durable

Dans un contexte de crise écologique, économique et sociale, la Ville de Genève a toujours affirmé sa volonté d'agir concrètement afin de promouvoir un autre modèle de développement ; un modèle respectueux de l'environnement comme des populations. Bref, assumer ses responsabilités. Car ce sont bien les collectivités publiques locales qui ont la possibilité d'influencer sur le long terme les pratiques en matière de durabilité et de montrer la voie d'un véritable et nécessaire changement.

Répondre aux besoins du présent et penser la ville de demain en assurant un développement économique et social équitable, telle est l'ambition du Programme stratégique de développement durable (PSDD). Aujourd'hui, l'heure est au bilan. Grâce à une approche transversale et à l'implication de tous les départements, d'une vingtaine de services municipaux et d'une soixantaine de collaborateurs et de collaboratrices, le PSDD a favorisé une convergence de l'action publique vers un objectif partagé. Ce faisant, il a non seulement permis de consolider et de valoriser plusieurs politiques existantes, mais a aussi et surtout permis de lancer de nouveaux projets, comme le programme innovant Culture et handicap ou l'introduction de produits locaux dans les menus quotidiens des restaurants scolaires.

Ce bilan mesure les progrès, mais démontre également la nécessité de continuer à développer les actions entreprises. L'engagement de notre commune doit se poursuivre pour que Genève devienne une ville plus solidaire, une ville plus durable.

Sandrine Salerno, Conseillère administrative, en charge du Programme stratégique de développement durable.

OBJECTIF 1.

Vision partagée du développement durable

La Ville de Genève élabore avec les actrices et les acteurs de la société civile une vision partagée du développement durable et de sa gouvernance.

Enjeux et évolution de l'objectif

La Ville de Genève défend une vision large du développement durable. Au-delà des défis écologiques, celle-ci inclut les questions de droits humains, d'égalité et de diversité. Pour devenir une ville plus verte et solidaire, l'ensemble des actions publiques et privées doivent converger. L'information, la consultation et la sensibilisation de la société civile, des entreprises et des habitant-e-s sont ainsi des objectifs à long-terme qui sous-tendent le programme stratégique dans son ensemble.

Exemples de réalisations

- **Processus de consultation** impliquant 130 personnes internes et externes à l'administration, dont les résultats ont contribué au programme stratégique.
- **7e Conférence européenne des villes durables Genève 2013**, réunissant près de 900 personnes des secteurs public, privé et associatif en provenance de 51 pays.
- **Nouveaux outils de communication**, dont notamment une lettre d'information avec 1'800 abonné-e-s en 2014.
- **Matériel de sensibilisation aux éco-gestes pour petits enfants « Adèle et Barnabé »** distribué dans toutes les institutions de la petite enfance de la Ville de Genève.
- **Formations « Les Midis du DD »**, un espace de partage et de réflexion pour une meilleure mise en oeuvre du développement durable au sein de l'administration.
- **Rencontres régulières avec les associations** actives dans les domaines « égalité », « diversité », « LGBTIQ », « participation citoyenne », « intégration socio-professionnelle » et « agriculture de proximité ».

OBJECTIF 2.

Participation

La Ville de Genève établit des standards et une marche à suivre en matière de participation.

Enjeux et évolution de l'objectif

Inviter les habitant-e-s à proposer des améliorations de leur lieu de vie ? C'est ce qu'on appelle la « démocratie participative », qui accompagne la démocratie traditionnelle, dite « représentative », celle des hommes et des femmes élu-e-s par leurs pairs pour les représenter. La Ville de Genève souhaite développer ces pratiques et les rendre accessibles à toutes et tous. Cet objectif a d'abord permis la réalisation d'un état des lieux de la gouvernance participative à Genève et a relevé une grande diversité de pratiques et de besoins.

Exemples de réalisations

- **Etat des lieux sur la participation citoyenne dans dix projets de la Ville.** Cela concerne des situations variées, allant de l'aménagement d'une place publique ou d'une zone 30 à la vision long-terme du Plan directeur communal, en passant par les budgets participatifs des écoles.
- **Poursuite et développement des initiatives « Contrats de quartier »** réunissant les autorités, les habitant-e-s et les commerçant-e-s d'un quartier, dans le but d'en améliorer les parcs, les salles de quartier, la circulation des rues, etc.
- **Charte de la participation :** document en cours de préparation, qui fixera sur papier la volonté de la Ville d'inclure les habitant-e-s dans les décisions concernant leur environnement proche, en particulier lors de « grands projets ».

OBJECTIF 3.

Qualité de l'air

La Ville de Genève rationalise et assainit son parc de véhicules afin de diminuer de façon significative les émissions polluantes.

Enjeux et évolution de l'objectif

L'utilisation de véhicules à moteurs dégrade la qualité de l'air ambiant et a des répercussions sur la santé et le climat. Une municipalité exemplaire se doit d'utiliser les modèles les plus écologiques possibles et d'en faire un usage responsable et parcimonieux. En 2010, la Ville ne disposait pas d'outils de gestion assez performants pour mener une stratégie globale de réduction des impacts environnementaux de ses véhicules. En plus des investissements consentis pour le remplacement de véhicules vétustes par des engins plus performants d'un point de vue environnemental et économique, la municipalité est aujourd'hui en mesure d'optimiser son utilisation d'engins et véhicules pour réduire les émissions polluantes et sonores sur son territoire.

Exemples de réalisations

- Elaboration et validation d'une **nouvelle politique et stratégie de renouvellement** des véhicules et engins motorisés.
- Mise en opération d'un **nouveau système d'information** qui intègre et relie toutes les données relatives aux véhicules de la Ville de Genève (typologie, finances, assurances, entretien, environnement, etc.).
- **64 véhicules et engins vétustes remplacés** par des modèles plus écologiques entre 2011 et 2014.
- **Cours de conduite «eco-drive»** proposés au personnel chargé de conduire des véhicules.

OBJECTIF 4.

Energie et climat

La Ville de Genève développe sa politique énergétique et climatique en visant un territoire à zéro émission de CO_2 et 100% d'énergies renouvelables en 2050. Elle réduit sa consommation d'énergie de moitié, notamment par l'assainissement énergétique de ses bâtiments et partage ses objectifs avec les autres acteurs du territoire.

Enjeux et évolution de l'objectif

L'approvisionnement en énergie de la cité et la protection du climat sont des défis majeurs aux échelles locale et planétaire. La Ville de Genève met en œuvre une stratégie volontariste depuis 2006 : «100% renouvelable en 2050». Les actions réalisées jusqu'à présent vont dans le bon sens, mais devront être intensifiées pour atteindre l'objectif visé, surtout en ce qui concerne la proportion d'énergie renouvelable dans le chauffage. La mise en fonction de grandes infrastructures de chaleur renouvelable dans les quartiers, telles que CADECO-Jonction en 2017, pourront permettre de réaliser les ambitions municipales sur le long terme. De plus, il s'agit de renforcer la collaboration avec d'autres acteurs et actrices à l'échelle territoriale pour permettre à Genève de réaliser la transition énergétique qui s'impose.

Exemples de réalisations

- **Diminution de 15.3% des émissions de CO_2** du patrimoine administratif municipal par rapport à 2005.
- **Plus de 20 bâtiments** «100% renouvelables» et une dizaine à l'étude.
- **95 chaudières assainies** depuis 2009.
- **36% de réduction des consommations d'électricité** de l'éclairage public municipal.
- Renouvellement du **label Cité de l'énergie / european energy award GOLD** en 2014, qui avait été obtenu une première fois en 2010.

OBJECTIF 5.

Biodiversité

La Ville de Genève développe des espaces naturels et des habitats de qualité, en réseau, pour augmenter la biodiversité.

Enjeux et évolution de l'objectif

Malgré la densité du tissu urbain, plusieurs espèces de plantes et d'animaux trouvent refuge en ville. Afin de préserver cette biodiversité, il s'agit d'abord de savoir quelles espèces sont présentes. C'est désormais chose faite sur une sélection de sites et espèces prioritaires, grâce aux inventaires effectués par les Conservatoire et jardin botaniques ainsi que le Muséum d'histoire naturelle. Maintenant il s'agit de mesurer l'évolution de la biodiversité, poursuivre l'élaboration des plans de gestion des espèces et sites prioritaires, continuer les collaborations avec les services chargés de l'entretien et de l'aménagement des espaces verts municipaux et développer la sensibilisation de la population aux richesses naturelles.

Exemples de réalisations

- **Inventaires des plantes, insectes et sites prioritaires en Ville de Genève.**
- Publication de **Flore en ville**, un livre richement illustré qui répertorie les 23 sites ayant fait l'objet d'un inventaire floristique.
- Identification de **murs sanctuaires** hébergeant des espèces rares.
- Obtention de la **Distinction cantonale du développement durable 2014** pour le travail effectué sur les insectes du bois autour des « gîtes à Lucanes » construits en ville.
- **Formation spécifique** développée pour sensibiliser les jardiniers et jardinières.

OBJECTIF 6.

Achats durables

La Ville de Genève achète en prenant en compte des critères de développement durable, et demande aux établissements autonomes et aux organismes subventionnés de faire de même.

Enjeux et évolution de l'objectif

Les achats publics sont un levier important pour faire évoluer le marché vers une production plus respectueuse de l'environnement et des personnes. La centralisation et la professionnalisation des achats permettent par ailleurs de faire des économies, tout en étant plus exigeant sur la qualité des produits et des services. Dans un premier temps, la Ville de Genève a élaboré des critères de développement durable, qui sont désormais systématiquement intégrés à tous ses appels d'offres centralisés. Les critères environnementaux sont bien définis ; le défi pour la suite est d'optimiser encore mieux les critères sociaux. Dans un deuxième temps, il s'agira de continuer à partager ces pratiques avec l'ensemble des acheteurs et acheteuses des services de la Ville et d'autres administrations.

Exemples de réalisations

- **Augmentation de la quantité et de la diversité d'achats centralisés** en Ville de Genève.
- **Renforcement et professionnalisation de l'équipe des acheteurs et acheteuses** de l'administration municipale.
- **Développement de critères de développement durable :** 100% des achats effectués par la centrale municipale d'achats intègrent systématiquement des critères environnementaux et sociaux.
- **Economies de 2 millions de CHF par an** grâce à la centralisation des assurances.
- **1re place (en 2011) et 2e place (en 2013) au rating « Solidar » des communes suisses** pour les achats responsables et la coopération internationale.

OBJECTIF 7.

Aménagement du territoire

La Ville de Genève optimise l'occupation durable du sol sur son territoire.

Enjeux et évolution de l'objectif

Le sol est une ressource limitée, qu'il s'agit d'utiliser judicieusement. Genève est une ville dense, traversée par un lac et des rivières, et qui est en pleine croissance. Pour mieux aiguiller l'aménagement de son territoire, la Ville a formulé un Plan directeur communal en 2010, énonçant huit priorités de développement. Cet objectif a facilité la mise en place d'un système d'indicateurs permettant de suivre l'évolution de ces priorités et d'ajuster les actions municipales au besoin. Le défi des années à venir sera de pouvoir faire converger les priorités de la Ville de Genève avec celles de ses partenaires publics et privés, afin de résoudre les défis importants qui se posent à l'échelle de l'agglomération transfrontalière, notamment en matière de mobilité et de logement.

Exemples de réalisations

- **Développement et mise à jour annuelle de 34 fiches de suivi pour le Plan directeur** communal, permettant de renseigner les priorités suivantes :
  - ville équilibrée
  - ville habitée
  - ville solidaire
  - ville plurielle
  - ville responsable
  - ville durable
  - ville dynamique
  - ville qui agit.

OBJECTIF 8.

Mobilité

La Ville de Genève diminue de manière significative la part modale du trafic individuel motorisé à Genève en renforçant les mobilités douces, l'infrastructure et l'utilisation des transports publics et en rationalisant le stationnement. Elle limite également les comportements dommageables en matière d'environnement, de qualité de vie et de sécurité.

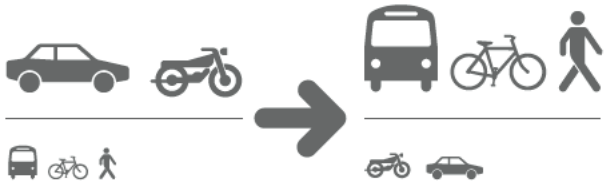

Enjeux et évolution de l'objectif

La mobilité est un enjeu central du développement durable, tant par son impact sur la qualité de vie et la santé, que par les émissions sonores et atmosphériques issus des véhicules à moteurs. Malgré une part importante d'habitant-e-s utilisant la marche, le vélo ou les transports publics (près de 70%), Genève est confrontée à une forte demande en mobilité au centre-ville, qui vient de toute l'agglomération, et doit trouver des solutions pour y faire face. La municipalité investit des ressources importantes pour étudier et réaliser des aménagements cyclables et piétons, accessibles à toutes les personnes. Elle soutient activement la mobilité douce et encourage l'utilisation des transports publics.

Exemples de réalisations

- **13 nouveaux kilomètres d'aménagements cyclables**, pour arriver à un total de 113 km.
- **Mise en service des minibus électriques de la ligne 36 en vieille ville :** collaboration entre la Ville de Genève et les TPG.
- **Bruit routier :** La Ville a assaini 29% des rues soumises à des nuisances trop élevées.
- **Nouvelle zone 30 aux Eaux-Vives et nouvelles zones à priorité piétonne** (place Simon-Goulart, place de Saint-Gervais, place Longemalle et cœur piétonnier des Pâquis).
- **Développement de fiches « mobilité »** pour le Plan directeur communal (voir ci-contre sous Objectif 7).

OBJECTIF 9A.

Intégration

La Ville de Genève favorise l'accès aux prestations de l'administration municipale et de ses partenaires institutionnels aux migrantes et aux migrants non francophones.

Enjeux et évolution de l'objectif

Pour pouvoir participer à la vie de leur cité, les habitant-e-s doivent en connaître le fonctionnement. A Genève, les statistiques ont relevé que 14% des résident-e-s (fonctionnaires internationaux non-inclus) ne parlent aucune langue nationale. Pour beaucoup d'autres, le maniement du français reste restreint. Ainsi, quelle que soit leur situation sociale et économique, de nombreux habitant-e-s de la ville n'ont pas accès à l'information communale, aussi bien sur les services qui peuvent leur être offerts (ex. crèches), que sur les contributions qui leur sont demandées (ex. recyclage des déchets). C'est pourquoi, une information «multilingue» se révèle indispensable dans notre société multiculturelle.

Exemples de réalisations

- Ouverture de **4 Points info-services**, espaces où chacun-e peut poser toutes sortes de questions sur les services communaux et cantonaux.
- **Enquête** auprès de groupes provenant de cinq communautés linguistiques afin de connaître leurs besoins d'information.
- **Traductions en cours** de supports de communication (flyers, pages web,...) dans les principales langues parlées à Genève, avec les associations communautaires.
- **Sensibilisation des employé-e-s de proximité** à la communication multiculturelle.
- **Une politique municipale de la diversité** adoptée par le Conseil administratif en 2014.

OBJECTIF 9B.

Incivilités

La Ville de Genève développe un projet pilote de lutte contre les incivilités dans les infrastructures publiques, culturelles et sportives.

Enjeux et évolution de l'objectif

En comparaison internationale, Genève reste une ville sûre, avec une bonne qualité de vie. Toutefois, une augmentation des incivilités est ressentie dans les lieux culturels et sportifs. En conséquence, la Ville de Genève a renforcé son Unité de sécurité préventive, a développé plusieurs projets pilotes de sensibilisation aux questions d'incivilités et a développé un module de formation pilote à l'intention de son personnel d'accueil en collaboration avec l'Université de Genève. Suite à l'observation des résultats de cet objectif, celui-ci pourra être adapté pour la prochaine législature.

Exemples de réalisations

- **«Traversée nocturne»** en 2013, permettant d'observer et d'échanger sur des perspectives de mise en œuvre d'une Politique de la nuit à Genève, à l'instar de nombreuses villes européennes.
- **Etat des lieux des acteurs en charge de la gestion des incivilités en Ville de Genève**, réalisé en 2013.
- **85% du personnel de terrain formé** pour gérer les incivilités (surveillant-e-s de musées, salles de spectacle et de sport).
- **Renforcement de l'Unité de sécurité préventive** du Département de la culture et du sport, par l'engagement de 3 auxiliaires et extension de leurs actions au Service des sports.

OBJECTIF 10.

Economie locale

La Ville de Genève augmente de manière significative la part des produits locaux et de saison consommés au sein des établissements publics, propriété de la Ville de Genève.

Enjeux et évolution de l'objectif

Consommer plus de produits régionaux et de saison est une manière de soutenir l'économie locale. Ce faisant, la Ville entend promouvoir des modes de production et de consommation responsables, tout en limitant les transports de livraison. Cet objectif a été mené selon deux axes : d'une part, à travers l'utilisation quotidienne de produits locaux et de saison dans les restaurants scolaires et les institutions de la petite enfance ; d'autre part, grâce à la promotion des produits locaux et de qualité auprès des cafés et restaurants situés en Ville de Genève, lors de la Semaine du Goût.

Exemples de réalisations

- 95% des restaurants scolaires et institutions pour la petite enfance proposent **chaque jour au moins un produit local** (label Genève Région Terre Avenir GRTA).
- 76% des restaurants scolaires et institutions pour la petite enfance **proposant chaque mois un menu entièrement composé de produits locaux et de saison** (label GRTA).
- **12 ateliers de sensibilisation** auprès de 1'100 élèves par an.
- **Publication d'un livre de recettes** mettant en valeur les produits locaux.
- **Participation de 52 cafés et restaurants à la Semaine du Goût** en Ville de Genève, proposant durant 10 jours des repas de produits locaux, faits maison et de saison, spécialement élaborés pour l'occasion. Un certain nombre d'entre eux adaptent également leur carte de façon permanente.

OBJECTIF 11.

Conditions de travail

La Ville de Genève augmente les possibilités de temps partiel et d'emplois partagés dans son administration afin de faciliter l'articulation entre vie professionnelle et vie privée.

Enjeux et évolution de l'objectif

Les emplois à temps partiel et emplois partagés offrent un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Le temps partiel est tout particulièrement promu en Ville de Genève et un premier emploi partagé a pu être créé en 2013. Ces pratiques font partie de la modernisation de la gestion des ressources humaines de la Ville de Genève, désireuse de développer une culture du service public et de garantir à son personnel un cadre de travail sûr, humain et respectueux. Elle s'inscrit aussi dans la politique plus large de promotion de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes au sein de l'administration municipale. Les domaines de progression demeurent encore la promotion du temps partiel auprès des hommes et des cadres supérieur-e-s.

Exemples de réalisations

- **Monitoring du temps partiel au sein de l'administration** effectué dès 2012.
- **Douze actions de communication** (internes et publiques) réalisées depuis 2012.
- **59 interventions en formation interne** destinées au personnel de l'administration municipale entre 2012 et 2014.
- **Premier emploi partagé** créé au sein du Service Agenda 21- Ville durable en 2013.

OBJECTIF 12A.

Handicap et culture

La Ville de Genève favorise l'accès à la culture pour les personnes handicapées.

Enjeux et évolution de l'objectif

La diversité, les échanges et les rencontres font partie intégrante de la qualité de vie urbaine. En Ville de Genève, le mot d'ordre en matière de promotion culturelle est l'accès à la culture pour toutes et tous, sans distinction d'origine, d'âge, de revenus ou, comme il en est question ici, de handicap. Tout au long de l'année, un ensemble de mesures développé permet à des publics en situation de handicap de profiter de l'offre culturelle genevoise dans les musées, les bibliothèques et les salles de spectacle. Cet objectif ambitieux et innovant a été reconnu à l'échelle nationale et devra être poursuivi à l'avenir en collaboration étroite avec les associations et publics concernés.

Exemples de réalisations

- De 2011 à 2014, **plus de 50 mesures d'accès ont été proposées aux personnes en situation de handicap** (audiodescriptions, surtitrages, parcours videoguidés, visites adaptées aux personnes en situation d'handicap mental, ...).
- De simples spectateurs ou spectatrices, les personnes en situation de handicap deviennent aussi parfois **acteurs ou actrices culturel-le-s**, par exemple médiateurs ou médiatrices culturel-le-s dans les musées.
- Impulsion à la création d'une **biennale d'art inclusif.**
- Mise en place d'un **projet d'art inclusif transfrontalier** (Naturellement).

OBJECTIF 12B.

Infrastructures culturelles

La Ville de Genève met à niveau les infrastructures culturelles.

Enjeux et évolution de l'objectif

Les musées et salles de spectacles sont des ingrédients essentiels à la vie culturelle d'une ville-centre. Ceci implique que la collectivité accepte de consacrer d'importants financements à l'infrastructure nécessaire. Plusieurs projets ont pu être réalisés entre 2011 et 2014. Ces efforts devront être poursuivis lors de la prochaine législature.

Exemples de réalisations

- Rénovation et agrandissement du Musée d'ethnographie, inauguré le 31 octobre 2014.
- Construction de BOT V et rénovation de La Console aux Conservatoire et jardin botaniques.
- Rénovation de l'enveloppe du Muséum d'histoire naturelle.
- Aménagement d'un local pour la Cave 12.

Projets en cours à différents stades

- Chantier de l'Alhambra en cours de finition (ouverture en juin 2015).
- Ouverture du chantier de rénovation de BOT II-III aux Conservatoire et jardin botaniques.
- Ouverture du chantier de construction d'un dépôt patrimonial.
- Concours d'architecture et élaboration du projet de Pavillon de la danse.
- Proposition de crédit de la rénovation du Grand Théâtre votée.
- Proposition de crédit de construction d'ateliers d'artistes (rue de Lausanne) votée.
- Rénovation de la machinerie de scène du théâtre Am Stram Gram.
- Remplacement du mobilier et réaménagement de la Bibliothèque de la Cité en cours.
- Proposition de crédit pour la restauration et l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire.
- Proposition de crédit de construction de la Nouvelle Comédie.
- Elaboration du projet de construction d'une salle pluridisciplinaire au Carré-Vert.

OBJECTIF 12C.

Déontologie dans les musées

La Ville de Genève renforce la déontologie dans les musées.

Enjeux et évolution de l'objectif

Les musées genevois hébergent des richesses culturelles de toutes provenances. La longue histoire de ces collections a pour effet que parfois, des questions éthiques peuvent se poser quant à l'origine de certaines œuvres ou objets. La Commission de déontologie créée dans le cadre de cet objectif veille à ce que les activités des musées municipaux se déploient en parfaite conformité avec les normes déontologiques internationales. Elle accompagne les musées dans l'évaluation de leur situation patrimoniale et constitue un outil indispensable d'aide à la décision, pour les institutions et le magistrat en charge de la culture, en matière de gestion des collections, d'acquisition, de donation et de partenariat avec des organismes privés.

Exemples de réalisations

- **Création d'une Commission de déontologie :** Genève est la première ville d'Europe à travailler avec une telle entité.
- **Rédaction d'un document de référence** encadrant la politique d'acquisition des musées et des institutions patrimoniales municipales.
- **100% des cas litigieux ont été traités en 2011 et 2012.**

OBJECTIF 13.

Coopération

La Ville de Genève développe sa politique de solidarité internationale en privilégiant la coopération avec des Villes, en favorisant le développement durable et en contribuant au renforcement des administrations locales. Elle s'engage à y consacrer 0.7% de son budget de fonctionnement dès 2018.

Enjeux et évolution de l'objectif

La solidarité entre régions de notre planète fait partie intégrante du concept de développement durable. La Ville de Genève soutient des projets de coopération internationale de longue date, mais son engagement avait besoin d'être consolidé pour atteindre les objectifs ambitieux formulés en 2010. Ainsi, la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS) a élargi le champ de ses actions, tout en renforçant la qualité des projets et le suivi rigoureux des actions entreprises.

Exemples de réalisations

- **Augmentation des fonds alloués à la DGVS** pour la coopération internationale, qui évoluent de 0.41% (2011) à 0.60% (2014) du budget de fonctionnement de la Ville.
- **72 projets soutenus directement par la Ville de Genève en 2014** dans plusieurs domaines, p.ex.: la gestion des déchets, l'agriculture durable et la sécurité alimentaire, l'énergie solaire, l'accès à l'eau, la formation, le renforcement de la société civile et les droits humains.
- **Professionnalisation du secrétariat de la DGVS :** affinage des formulaires, définition de critères de sélection, accompagnement optimisé, formalisation des outils de suivi.
- **Intégration de critères de développement durable dans le choix des projets** avec une attention particulière à l'égalité de genre.
- **Stratégie de communication** pour donner visibilité aux projets de développement.

Le Programme stratégique de développement durable en quelques lignes

Par la signature de la Charte d'Aalborg en 1995, cela fait vingt ans que la Ville de Genève s'engage pour un développement durable. En 2008, le Conseil administratif a réaffirmé sa volonté de faire de Genève une ville qui « assure, par une gouvernance participative, un développement économique et social équitable, tout en réduisant l'impact écologique des activités humaines sur le territoire ». Plusieurs motions du Conseil municipal ont également renforcé cette ambition.

Mener une politique de développement durable constitue un énorme défi pour une collectivité. Un programme stratégique est un outil ambitieux de gestion publique, qui permet de définir un socle commun de valeurs, de faciliter le suivi des actions réalisées et de rendre l'action publique plus lisible.

Un premier programme stratégique transversal a été adopté par le Conseil administratif pour la période 2011-2014, suite à la signature des Engagements d'Aalborg et à un large processus participatif. Il a formulé une quinzaine objectifs, qui ont bénéficié d'un accompagnement particulier durant quatre ans. Ce programme ne représente toutefois pas l'intégralité des actions municipales durables, qui incluent aussi, entre autres, le soutien à une économie sociale et solidaire, le recyclage des déchets, ou encore la promotion du respect de toutes et tous, sans distinction de genre ou d'orientation sexuelle. Le programme est en cours de renouvellement pour la période 2015-2020.

Pour plus d'informations sur la politique de développement durable de la Ville de Genève ou pour s'abonner à la lettre d'information trimestrielle, consulter www.ville-geneve.ch/ville-durable

Exemples de réalisations

Photo Max Thabiso / ICLEI Europe

7e Conférence européenne des villes durables - Genève 2013

Photo Max Thabiso / ICLEI Europe

Produits locaux dans les restaurants scolaires et les cafés de la Ville

Photo Max Thabiso / ICLEI Europe

Remplacement de vieux véhicules par des engins moins polluants

Photo Max Thabiso / ICLEI Europe

Rénovation « 100% renouvelable » d'un bâtiment patrimonial

Photo Max Thabiso / ICLEI Europe

Inventaire des richesses naturelles sur 23 sites genevois

Photo Max Thabiso / ICLEI Europe

Points Info-Services pour faciliter l'accès à l'administration

Impressum
Rédaction, édition et impression : Ville de Genève
Graphisme : Superposition
Cette brochure a été imprimée sur du papier 100% recyclé.
Février 2015

52
cafés et restaurants participant
à la Semaine du Goût en ville de Genève

5000
repas scolaires contenant chaque jour au
minimum un produit local et de saison

200
employé-e-s de terrain formés
à la gestion des incivilités

-15%
d'émissions de CO_2 provenant du chauffage
des bâtiments municipaux

13
nouveaux kilomètres d'aménagements
cyclables en ville de Genève

771
espèces de plantes et de lichens
identifiés sur 23 sites prioritaires

50
événements rendus accessibles aux
personnes en situation de handicap

1re (2011) et 2e (2013)
places obtenues au rating « Solidar »
des communes pour les achats et la
coopération